

## Interpellation

### **Green Energetic Crashed in Lausanne**

## Développement

Capitale olympique, Lausanne accueille le 14 mars 2009 la manifestation du Red Bull Crashed Ice. Plusieurs jours de préparation ont été nécessaires pour les constructions. Plusieurs jours de travail pour démonter sont nécessaires. Pendant tout ce temps la circulation piétonne et des vélos a été entravée et plusieurs habitants ont souffert des nuisances de la manifestation. Bref, si cette dernière se déroule sur une journée (tout au plus une journée et demie) les désagréments durent plus de deux semaines. La glace, elle, doit être refroidie pendant plusieurs jours.

Ce type de manifestation ne peut cependant se dérouler sans l'accord explicite de la Municipalité. Cette dernière a probablement fait une pesée d'intérêt et a pris en compte une information détaillée avant de prendre cette décision.

J'ai donc l'honneur de poser les questions suivantes à la Municipalité:

1. Quelles ont été les informations qui ont permis à la Municipalité de prendre position en faveur du Red Bull Crashed Ice ? Sont-elles publiques et sinon pourquoi ?
2. Quel est le coût financier pour la ville en terme de sécurité, police, administration, etc. ?
3. Quels étaient les effets escomptés sur le court, moyen et long terme pour la ville ? Ont-ils été vérifiés dans les faits (court et moyen terme) ?
4. Quelle est la quantité d'énergie en terme d'électricité, de benzine et autres nécessaire à l'ensemble de la manifestation ?
5. Quelle quantité de CO<sub>2</sub> a été rejetée dans l'air durant l'ensemble de la manifestation (construction, refroidissement de la glace, course et démontage) ?
6. Comment la Municipalité perçoit cette manifestation à l'aune de son label European Energy Award ?
7. Y a-t-il un lien entre cette manifestation et le statut de capitale olympique de Lausanne ? Si oui lequel ?
8. Quelle image de la ville est véhiculée par cette manifestation selon la Municipalité ? Est-ce celle souhaitée par la Municipalité ? Et pourquoi ?
9. A l'aune des réponses ci-dessus, la Municipalité reprendra-t-elle une telle décision à l'avenir et pourquoi ?

D'avance je remercie la Municipalité pour les réponses aux questions susmentionnées mais pas avant les 6 mois afin d'avoir un retour sur cette manifestation.

Lausanne, le 10 mars 2009

Yves Ferrari

